



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 23
Voix favorables : 23
Voix défavorables :

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 26 juin 2018**

**Délibération
n° CA 2018 - 90**

**relative à la prise en charge des frais d'inscription et de séjours de 4 étudiants de l'Ecole
d'Economie aux Econometric Game 2018**

Vu le code de l'éducation pris notamment en ses articles L.712-3 ;

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré décide :

Article 1

L'Ecole d'Economie de Toulouse prendra en charge les frais d'inscriptions et de séjours, pour un montant de **1 250 €**, pour la participation des 4 étudiants dans le cadre de l'Econometric Games 2018.

Article 2

Cette charge sera imputée sur le Service Opérationnel 9121018001.

La Présidente du conseil d'administration,


Corinne MASCALA